

Le 21/02/14

### FORMULAIRE CONSULTATION COPIE

***Ce formulaire doit être présenté aux correcteurs pour signature. Ce formulaire signé par tous les interlocuteurs est à rendre au service de scolarité pour archivage.***

NOM – PRENOM :
N° Etudiant :
Année :

UE(s) concernée(s)	Responsable de l'UE	Date et heure consultation copie	Signature de l'étudiant	Signature du (des) correcteur(s)

Les zones grisées doivent être impérativement remplies par l'étudiant pour que sa demande soit recevable par la scolarité.

***Rappel*** : seule l'erreur matérielle est prise en compte pour changement de note (voir guide pratiques des examens établi par la DEVU sur site ISPB rubrique Formation). Les correcteurs ne doivent pas modifier une note en dehors de ce cas d'erreur matérielle

A classer dans le dossier étudiant